



NICOLAS BELLOIR

Sénateur de l'Ille-et-Vilaine

 **Les Républicains** (LR)

Mandat en cours depuis le 1er octobre 2026 · Collaborateur parlementaire

Aussi : 3e adjoint au maire de Saint-Malo · Conseiller communautaire de la CA du Pays de Saint Malo Agglomération · Conseiller régional de Bretagne

CONTACTER

E-mail n.belloir@senat.fr

BIOGRAPHIE

Nicolas Belloir est un homme politique français, né le 12 octobre 1970 à Rennes (Ille-et-Vilaine), élu sénateur d'Ille-et-Vilaine le 27 septembre 2026.

Extrait de l'article « Nicolas Belloir » de Wikipédia (licence CC BY-SA 4.0).

PRÉSENCE EN COMMISSION

100 %

3 réunions sur 3

PRÉSENCE EN SÉANCE

67 %

2 jours sur 3

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

0

AMENDEMENTS DÉPOSÉS

0

dont 0 adoptés

INTERVENTIONS EN SÉANCE

0

prises de parole

Sur 12 mois, du 12 octobre 2025 au 11 octobre 2026. Volumes d'activité enregistrée, pas une mesure de la qualité du mandat.

REVENUS ET INTÉRÊTS DÉCLARÉS (HATVP)

Déclaration d'intérêts de ce mandat pas encore publiée par la HATVP.

Montants tels que déclarés. La déclaration de patrimoine des parlementaires n'est pas publiée (consultable en préfecture).

FONCTIONS ET COMMISSIONS

Commission des affaires sociales (membre)

DERNIERS VOTES

Fiche complète, votes et sources : <https://vote-public.org/senateurs/nicolas-belloir/>

Sources : Assemblée nationale, Sénat et HATVP (Licence Ouverte), Wikipédia (CC BY-SA 4.0). VOTE PUBLIC est une plateforme citoyenne indépendante ; ce n'est pas un document officiel. Éditeur : association Clarté pour tous (en cours de constitution).

